



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

FR

Fondation Marie-Paul, à Fribourg, Avenue Jean-Gambach 4, c/o Paroisse Saint-Pierre, 1700 Fribourg, CHE-446.284.264. Nouvelle fondation. Acte constitutif et statuts du: 05.01.2017. But: 1. Venir en aide à des communautés religieuses, notamment les communautés contemplatives féminines, notamment: a. par un soutien financier dans le cadre de leur activité ecclésiale; b. par un soutien logistique dans le cadre de leur pastorale; c. par tout autre aide régulière ou ponctuelle, ayant trait à la pastorale ou à la spiritualité de la communauté religieuse. 2. Promouvoir la pensée de Maurice Zundel. La fondation pourra en outre signer tous actes, conclure tous contrats et d'une manière générale exercer toutes activités se rapportant directement ou indirectement à son but ou qui sont aptes à en favoriser la réalisation. Aucun des biens et revenus de la fondation ne pourra servir à d'autres buts que ceux énoncés ci-dessus. La fondation ne poursuit pas de but lucratif ou commercial. La fondation est exemptée de surveillance étatique en raison de sa qualité de fondation ecclésiastique et n'a par conséquent pas l'obligation de désigner un organe de révision. La surveillance est exercée par le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Personnes inscrites: Donzé Marc Pierre, de Les Breuleux, à Lausanne, membre du conseil de fondation président, signature individuelle; Ruedin Roland Alexandre, de Cressier NE, à Neuchâtel, membre du conseil de fondation, signature collective à deux; Treyvaud-Charles Blandine Géraldine, de Cudrefin, à La Tour-de-Peilz, membre du conseil de fondation, signature collective à deux.

Registre journalier no 3714 du 31.05.2017 / CHE-446.284.264 / 03561435